



HAL
open science

Célébration du rituel des morts chez les Chinois de l'île Maurice : une cérémonie au temple bouddhiste

Édith Wong Hee Kam

► **To cite this version:**

Édith Wong Hee Kam. Célébration du rituel des morts chez les Chinois de l'île Maurice : une cérémonie au temple bouddhiste. *Alizés : Revue angliciste de La Réunion*, 1997, CAPES 97, Celebrations and other essays, 13, pp.143-156. hal-02348400

HAL Id: hal-02348400

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02348400>

Submitted on 5 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Célébration du rituel des morts chez les Chinois de l'île Maurice: Une cérémonie au temple bouddhiste

Possession britannique depuis le Traité de Paris de 1815, l'île Maurice connaît dès la fin du XVIIIème siècle les prémices de l'installation d'une communauté chinoise, en particulier lorsque les prérogatives de la Compagnie des Indes sont abolies, en 1769 (Ly-Tio-Fane 64). Le XIXème siècle voit ainsi l'émergence d'un groupe fukiénois ; puis viennent les Cantonais. L'émigration des provinces côtières du sud de la Chine vers l'océan Indien via Hongkong et Singapour connaît une croissance régulière. A partir de 1860, un autre groupe ethnolinguistique entre en lice : il s'agit des Hakka, originaires du district de Meixian situé dans le nord-est de la province du Guangdong (Kwong 37) ¹.

L'émergence des Hakka à l'île Maurice

Les Hakka submergent progressivement les Cantonais et les Fukiénois de l'ancienne Ile de France. Au début de XXème siècle, ils réclament le droit d'être associés à la direction de la communauté chinoise de l'île. Leurs exigences se concrétisent autour de l'élection du siège de la pagode Cohan-Tai considéré comme le siège politico-religieux de la minorité chinoise, poste laissé vacant en 1900 par le décès de son titulaire, le Cantonais Affan Tank Wen. Après quelques années d'âpres disputes, le conflit est réglé par la Cour Suprême qui répartit les charges de direction entre les trois groupes. Le groupe hakka a dorénavant droit à une reconnaissance officielle, légitimée par sa supériorité numérique ; il s'implante alors fermement à l'île Maurice, où il crée ses propres associations, ses propres lieux de culte, et ouvre ses

¹ Les premiers Hakka sont arrivés à Port-Louis le 2 septembre 1860.

propres écoles (Wong 277). Il maintient ainsi présents un certain nombre de traits religieux hérités de la Chine.

Parmi ces derniers, l'un des plus importants est la cérémonie post-mortuaire, cérémonie qui se situe par ailleurs dans la tradition du culte des Ancêtres. Elle représente un des aspects majeurs de la civilisation chinoise, au point que James Watson suggère que dans la Chine Impériale tardive, "the proper performance of the rites, in the accepted sequence, was of paramount importance in determining who was and who was not deemed to be fully 'Chinese'" (Watson 3). Malgré les aléas de l'émigration, ces rites funéraires persistent avec une authenticité remarquable, en dépit de l'éloignement de la terre d'origine et de la distance que le temps finit par installer au coeur des traditions. Ils ne constituent pas une forme folklorisée à but touristique, d'autant qu'ils restent confinés dans la sphère chinoise, généralement de souche endogamique. Ils restent une "célébration" au sens où l'entend le Robert, c'est-à-dire : "le fait d'accomplir quelque chose solennellement". Par exemple, "célébrer des funérailles", c'est "accomplir les cérémonies d'un culte"². Nous tâcherons de décrire ce cérémonial tel qu'il est encore pratiqué, en relevant certaines particularités propres aux rites consacrés aux femmes. Sur quels fondements s'appuie donc ce legs religieux hérité de la civilisation chinoise et véhiculé par ces immigrés asiatiques des Mascareignes? Quel sens l'organisation chinoise, à tous ses niveaux, donne-t-elle au mot "célébration", rendu en mandarin par le terme de *dianli*³, dont l'idéogramme qui tient lieu de radical, *li* (rite) revêt une importance primordiale, à la fois sur le plan du code social et du code religieux chinois? Nous pourrions nous interroger *in fine* sur les raisons qui justifient le maintien de cette tradition de nos jours encore chez les Chinois de l'île Maurice, et parfois même chez ceux de La Réunion.

² Nous avons aussi tenu compte dans cette étude du deuxième sens que *Le Robert* attribue à ce mot, à savoir le fait de "marquer un événement par une cérémonie ou une démonstration quelconque", par exemple la célébration des anniversaires à partir de 60 ans (marqués du chiffre 1), si importante dans le rituel chinois. Voir *infra*.

³ Pour les transcriptions du chinois mandarin, nous avons adopté le système du *pinyin* utilisé par Pékin.

Les grandes étapes du cérémonial

Les Hakka des Mascareignes désirent généralement offrir des funérailles chrétiennes à leurs défunts, la plupart d'entre eux étant catholiques. Cependant, soit pour se conformer aux exigences des parents décédés qui avaient précisé leurs dernières volontés en ce domaine, soit par respect d'une tradition familiale déjà établie depuis longtemps et non entamée par l'émigration, certains d'entre eux célèbrent un rituel bouddhiste appelé en hakka *zo haose*, en mandarin, *zuo haoshi* — “faire de bonnes choses” (Wong 170). Ils le font soit dans les monastères féminins de l'île Maurice, soit (comme c'est le cas de plus en plus fréquemment) en Chine même, dans la maison ancestrale du défunt ou dans un temple de Meizhou, capitale du district de Meixian, tel que le Xifa Tong⁴. La cérémonie peut durer quelques jours (très souvent deux jours et trois nuits, au cours desquels la famille est hébergée et nourrie au monastère, contre rétribution). Maurice possède quelques couvents bouddhistes féminins qui se livrent volontiers à ce genre de pratique par ailleurs très lucrative, alors que La Réunion ne possède pas l'infrastructure adéquate. Le Fuksu Am et le Puji Si comptent parmi ceux que les Réunionnais fréquentent volontiers.

Au couvent, on ouvre les portes pour inviter l'âme du défunt à entrer dans les lieux, et on psalmodie des prières à cet effet. Les nonnes, vêtues de noir comme à l'accoutumée, sont accompagnées des membres de la famille dont les femmes sont habillées de blanc comme le veut le deuil chinois. Tous se tiennent debout devant une table où sont disposés des offrandes et des bâtonnets de santal allumés, plantés dans un vase d'encens (en mandarin : *xiang lu*), ainsi que la photo du défunt ; on y trouve également une tablette mentionnant son nom et son prénom, et une oriflamme de papier symbolisant son âme (en mandarin : *zhifan*), que l'on agite en faisant les invocations. On appelle l'âme pour qu'elle vienne à la cérémonie : on supplie les dieux de l'y autoriser et de venir, eux aussi, y assister. On coupe la crête d'un coq vivant et on asperge les

⁴ En 1995, j'ai eu l'occasion de participer à une cérémonie du *zohaose* dans ce temple, ce qui me permit d'avoir une vision comparative intéressante.

offrandes de son sang. Puis, à la fin des prières, on laisse tomber les blocs divinatoires pour voir si les prières ont été entendues. On répète ce geste jusqu'à ce qu'on ait la certitude que l'âme est arrivée, lorsque les blocs divinatoires tombent l'un sur une face en relief (*yang*) et l'autre sur une face plate (*yin*). Aussitôt qu'elle est là, on entend parfois les pleurs de l'assistance (surtout en Chine). La supérieure du couvent, qui dirige la cérémonie, invite l'assistance à la suivre dans le temple et à s'incliner devant les effigies des divinités. On entre dans le sanctuaire principal et on procède à des déambulations autour des autels centraux, pendant que suivent, en procession, les membres de la famille : ils portent le lourd *xianglu* où brûlent des bâtonnets, derrière lequel avance celui qui porte le *zhifan*.

On a pris soin de placer sur un tabouret la photo du défunt, devant laquelle on a mis un récipient rempli d'eau pour les ablutions symboliques du mort et sa purification. Une sorte de paravent a été érigé pour marquer la séparation du monde des vivants de celui des morts. Une cérémonie spéciale doit aider le défunt à franchir le pont fatidique. Ce dernier est très étroit et on doit aider l'âme à le passer. Un grand drap blanc, qui descend d'une table plus haute à une autre plus basse, représente ce pont. A l'issue d'une longue prière, la déesse Guanyin accepte de laisser l'âme passer le pont, et l'assistance boit en l'honneur du défunt.

Un rite propre aux femmes ayant enfanté : le *dalianzi*

Quand il s'agit d'une femme, on exécute une cérémonie spéciale autour de "l'étang aux lotus" (*da lianzi*). La croyance bouddhique veut que les femmes qui ont engendré des enfants soient plongées dans l'au-delà dans un immense lac de boue et de sang :

D'après les dires des bonzes modernes, toutes les femmes qui ont enfanté sont souillées par le fait même et doivent rester plongées dans le lac sanglant jusqu'à ce qu'on les en retire. Or, pour les en retirer, il faut de toute nécessité inviter les bonzes à prier pour elles (Doré 83).

Autour d'un étang symbolique, constitué par une terrine ornée de fleurs de lotus artificielles, les nonnes circulent plusieurs fois en tenant à la main un bâton. On met du sable ou des grains de riz autour du récipient, puis à l'aide du bâton, on trace des chemins dans le sable ou le riz, qui convergent tous vers la terrine. Ce rite appelé *da penxue* rappelle de la sorte le souci de Mulian, un enfant qui avait perdu sa mère et qui l'arracha aux enfers. Il circula et emprunta plusieurs chemins pour parvenir jusqu'à sa mère et, quand il arriva aux enfers, il put enfin la délivrer. A la fin de ce rite, on verse du vin aux enfants de la défunte. Ce vin représente le sang de la défunte, auquel ils ont eu droit pour pouvoir naître. Le dieu de la médecine est également invoqué pour qu'il soulage le défunt dans l'autre monde car la mort n'a pas forcément mis un terme à ses souffrances. On procède aussi à une cérémonie où les âmes errantes sont conviées : on leur donne de la nourriture et on les conjure de ne pas importuner les vivants.

La fin de la cérémonie

Dans une pièce, sont disposés plusieurs objets en papier confectionnés pour la circonstance afin de permettre au défunt, une fois qu'ils seront brûlés, de jouir dans l'autre monde de tout le confort indispensable : le mobilier de sa chambre, les machines, les appareils, les vêtements, la voiture, etc. Au cours de la dernière nuit, on offre au défunt ces objets qu'il affectionnait particulièrement, on les brûle avant de passer à un grand repas commun. La cérémonie prend fin dans un concert de pétards.

Le dernier jour a lieu un rituel parfois impressionnant, laissé au libre choix de la famille : celle-ci peut désirer interroger le défunt, et pour ce faire, on a recours à une bouteille dans laquelle on place une baguette qui sert de médium. On convient d'un code. Par exemple, en cas de réponse positive, on suppose que la baguette bouge deux fois, et trois fois pour une réponse négative. Elle peut s'orienter selon une direction précise, par exemple pour désigner un des membres présents selon la question qui lui a été posée. A l'île Maurice, on avait recours autrefois à une femme-médium, une *xiangu*. Cette pratique reste encore

présente à Meixian où l'on interroge le défunt par son intermédiaire. Les questions peuvent être variées. Lors d'une cérémonie pratiquée en 1990, on a ainsi "convoqué" l'âme d'une défunte ; selon les dires du fils aîné d'une veuve décédée, élevé en Chine, et quelque peu sceptique sur ces pratiques, le ton, si ce n'était la voix, était d'une ressemblance frappante. "J'ai retrouvé ce ton péremptoire que ma mère avait l'habitude d'utiliser lorsqu'elle m'appelait". Le défunt indique s'il a bien reçu les dons de la cérémonie. Il peut faire part de ses regrets, proposer des choses à faire, des cérémonies à pratiquer. L'un d'eux aurait dit à sa fille venue de France pour assister à la cérémonie : "Tout va bien pour moi. Mais je m'inquiète pour toi parce que tu es seule dans la vie pour élever tes deux enfants". Il se peut aussi que l'âme du défunt ne se manifeste pas.

Les fondements de la tradition chinoise des rites funéraires

Les Chinois des Mascareignes ont eu dès le départ un sens très prononcé de la tradition. Très tôt, ils ont fondé des associations dont un des objectifs prioritaires était de donner une sépulture décente à leurs compatriotes décédés loin de leur terre d'origine, et d'assumer la continuité du culte des Ancêtres régulièrement célébré lors de diverses manifestations quotidiennes ou annuelles. Cette préoccupation se retrouve dans d'autres régions du monde : en Malaisie, la fondation de Penang en 1786 entraîne la création de plusieurs associations dont celle des Hakka, la "Penang Chiaying Hakka Association", en 1801. Plus tard, la création du port de Singapour en 1819 voit l'éclosion d'une multitude d'associations dialectales et professionnelles chez les Chinois, dont la "Yingfoo Association", en 1822, qui voit naître son homologue à l'île Maurice durant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Selon Yen Ching-hwang, "the burial of the poor and unfortunate fellow dialect speakers was given top priority by the early Hakka associations. This was clearly reflected in the founding of various Hakka cemeteries in the region" (Ching-hwang 711).

Pourquoi la célébration de ces rites funéraires a-t-elle une importance majeure chez les Chinois ? Deux facteurs semblent interve-

nir à ce niveau : la solidarité entre les aïeux et leurs descendants est essentielle pour le succès de ces derniers. D'autre part, le rite est un facteur de cohésion aussi bien social que religieux. Le rituel des morts en est une manifestation éclatante. En effet, il existe un continuum invisible, mais puissant, entre les morts et leurs descendants. Pour bénéficier de la protection des disparus, il importe que les vivants accomplissent scrupuleusement tous les rites nécessaires, exigés par la tradition, sous peine de voir tous leurs efforts voués à l'échec et des calamités diverses s'abattre sur eux. Il est connu, par exemple, qu'après la révolte des Taïpings au XIX^{ème} siècle et la chute de Nankin tenu par les rebelles, les autorités impériales manchoues demandèrent la destruction totale des monuments funéraires des ancêtres de Hong Xiuquan, le chef des opposants. Dans leur optique, ils s'assuraient ainsi de la disparition définitive de toute possibilité de reprise du pouvoir par leur ennemi ou ses descendants.

La mort apparaît aussi comme une puissance maléfique qu'il convient de conjurer. On le voit en dehors du rituel que nous avons décrit : il faut prendre des précautions devant le danger qu'elle représente, éviter les jours néfastes, protéger les jeunes enfants contre son emprise, en particulier contre les âmes errantes en quête de réincarnation, etc. Aussi, à la mort d'une personne, accomplit-on méticuleusement tous les rites funéraires (qui dépassent de loin en nombre la cérémonie du *zuohaoshi* que nous avons décrite plus haut), depuis la constatation du décès par le rite du "rappel des âmes", jusqu'à l'ensevelissement, sans compter les multiples célébrations postérieures. Chaque être humain est doté de trois âmes et de sept "dispositions" (en hakka, *samfoun tsitp'ac*). Au moment de la mort, elles se séparent. Pour conjurer une dispersion néfaste à une bonne réincarnation, les personnes âgées préparent souvent les éléments indispensables d'un rituel correct, tel qu'un vêtement funéraire approprié dans le choix de sa couleur (blanche) ou dans ses formes ou ses détails (présence par exemple de poches pour y placer des objets utiles pour le passage dans l'Au-delà). A l'île Maurice, lors du décès, on installe le corps à la façon traditionnelle des Créoles (rituel catholique) pour que tout le monde puisse lui rendre un dernier hommage et participer à la veillée mortuaire. Certains Hakka

font venir des nonnes bouddhiques qui procèdent à une cérémonie à laquelle participent surtout les membres de la famille : les officiantes offrent de l'encens; derrière elles, la famille se tient debout, tenant elle aussi les bâtonnets, tandis qu'une religieuse psalmodie des *sûtras* (tel le *sûtra* du Diamant, le *Jinggang yin*). A la fin de la célébration, elles entourent le poignet gauche des assistants d'un étroit ruban blanc en signe de deuil. Dans le cercueil, on met un certain nombre d'objets dont le défunt est censé avoir besoin dans l'autre monde. En 1989, pour le décès d'une dame âgée d'une cinquantaine d'années, on avait placé à ses côtés son sac, ses lunettes, des vêtements pour qu'elle n'ait pas froid, des paquets de biscuits, un fouet sous la forme d'une branche de pêcher pour chasser les chiens au moment de la périlleuse traversée du pont, des bonbons dans ses poches pour éloigner ces animaux, un vêtement de son fils, des chaussures souples pour que la marche soit aisée. On avait posé sur son visage un carré de tissu qui devait permettre à la déesse de la Miséricorde, Guanyin, de la reconnaître et de l'emmener directement au Ciel. La cérémonie religieuse s'était poursuivie dans une église catholique, décorée de *duilian* (sentences parallèles) de couleur mauve avec des citations chrétiennes. Le lendemain de l'ensevelissement, ses belles-soeurs sont revenues au cimetière apporter de la nourriture (*hakka kin sen gni*). En effet, si cette cérémonie n'a pas lieu, le dieu du Lieu du cimetière risque de la chasser. Les offrandes sont disposées par terre. Elles peuvent comporter un poulet, du porc bouilli, des calamars séchés, des fruits, des morceaux de canne à sucre, des biscuits, de l'alcool, du thé. On allume une paire de bougies rouges, ainsi que les bâtonnets d'encens ; on verse à boire, on allume une cigarette (s'il était dans les habitudes du défunt de fumer) ; on attend que les bougies soient consumées à moitié pour mettre fin à la cérémonie, on verse à boire, et pour conclure, on brûle du papier d'offrande. Cette cérémonie sera renouvelée au *jidian* (cérémonial qui a lieu en général en avril et en octobre). Le rituel cantonais diffère de celui des Hakka : on saigne la crête d'un coq le jour même de l'ensevelissement, et on enduit de ce sang le cercueil du défunt (dans certains cas, on égorge le coq et on place sa crête auprès de la tête du cadavre). La cérémonie post-mortuaire, telle que nous l'avons connue il y a quelques années, avait eu lieu non le lendemain même de l'ensevelissement, mais trois jours plus tard (trois jours durant lesquels autrefois on évitait de toucher aux

affaires du défunt, dans la mesure où il pouvait revenir à tout instant car son âme n'était pas encore aux Enfers). La cérémonie du troisième jour était destinée à faciliter son entrée dans les Enfers. Le soir, la tablette du défunt était déposée au temple clanique, dans la partie du sanctuaire réservée au culte des morts, le fils aîné étant chargé de cette mission (actuellement, il arrive que la tablette soit placée le jour même de l'ensevelissement, et si l'aîné refuse de la porter, on la confie à un autre frère). Cette opération était suivie d'un banquet où était consommé le coq du sacrifice. Certains Cantonais avaient pour habitude de placer un parent du défunt à l'entrée du cimetière ; il était chargé de remettre aux membres du cortège funéraire une pièce emballée dans du papier blanc, qu'ils jetaient dans le cimetière. C'est à ce moment qu'ils égorgaient le coq, et, au lieu d'asperger le cercueil avec le sang de l'animal, ils l'utilisaient pour y tracer un signe de croix. Puis, à la sortie du cimetière, on procédait à nouveau à la distribution de pièces de monnaie, enveloppées cette fois-ci de papier rouge.

Nous avons remarqué la présence du coq dans la célébration de ce rituel mortuaire, de même que nous l'avions constatée dans l'emploi des "charmes" (*pu*). Les Chinois pensent que cet animal est l'emblème du soleil dans la mesure où il annonce le lever du jour. Il est aussi le dépositaire de l'énergie *Yang* et pourra nourrir l'âme affaiblie par le passage dans l'autre monde. Il la guidera dans le monde *Yin* des ténèbres (cf. De Groot 107-43).

D'autres rites funéraires seront célébrés. A la fête de la Pure Lumière, le *Qingmingjie*, qui a lieu au début du quatrième mois de l'année chinoise, on visite les tombes, on les nettoie et on fait des offrandes aux défunts. Par ces gestes, on recherche le contact avec les défunts. On les fait bénéficier aussi du renouvellement de la vie puisque cette fête correspond, en Chine, au printemps.

La symbolique de la célébration et l'importance du rite

Le rituel des morts trouve son fondement dans une idéologie qui fait de la piété filiale (*xiao*) la vertu cardinale du comportement

social traditionnel. Cette piété est au coeur de la morale confucianiste qui a façonné le monde chinois depuis le Vème siècle avant Jésus-Christ, et qui a été élevée au rang de doctrine d'Etat par la plupart des dynasties impériales. Ainsi, en parlant du deuil de trois ans consécutif à la mort d'un des parents, Confucius déclarait : "Un enfant ne peut quitter les bras de ses parents avant trois ans. C'est pourquoi le deuil de trois ans est observé à travers le monde" (*Entretiens*, XVII, 20) ; ce qui signifiait qu'un fils ayant dépendu complètement de ses parents durant les trois premières années de sa vie devait manifester sa gratitude en portant le deuil pendant le même laps de temps.

Un esprit occidental pourrait s'étonner de voir se mélanger au coeur de la même célébration funéraire deux doctrines qui semblent si différentes, l'une confucéenne et l'autre bouddhiste. Dans la pensée chinoise, les choses n'apparaissent pas aussi tranchées qu'elles le sont pour une conception cartésienne. Rien n'empêche d'allier un comportement social très marqué par l'héritage du Maître Kong tel qu'on le trouve dans les *Entretiens*, et de confier par ailleurs les préoccupations d'ordre spirituel au bouddhisme et au taoïsme.

Qu'est donc ce rite, (*li*) auquel la tradition chinoise accorde un si grand poids ? L'étymologie de ce mot est intéressante à étudier. L'idéogramme se compose de deux parties : à gauche, on a une "clé" d'ordre sémantique indiquant la présence de forces surnaturelles se manifestant au monde. A droite, on trouve un autre signifiant : le vase rituel, la vaisselle de sacrifice, avec les branches symboliques de prospérité et d'abondance. Cet élément est révélateur du sens de la célébration. La tradition chinoise a poussé le sens du rite à un degré de sophistication rarement atteint dans les autres civilisations. Il n'est donc pas étonnant que le rituel des morts du *zuohaoshi* révèle cette complexité et cette durée dont nous avons déjà fait état⁵. Un des livres fondamentaux, bien connus des lettrés, était d'ailleurs *Le Livre des Rites* (*Liji*) datant de la dynastie des Zhou (1121-222) et traduit par Séraphin

⁵ La longévité (*shou*) étant une des caractéristiques d'une vie bénie et réussie, allant jusqu'au terme qui lui a été imparti par le destin, les Chinois fêtent souvent avec éclat les anniversaires de 61 ans, 71 ans, 81 ans, 91 ans, etc. (cf. le deuxième sens attribué au mot "célébration" par *Le Robert*).

Couvreur sous le titre de *Mémoires sur les Bienséances et les Cérémonies*. La vision chinoise du monde perçoit la société comme structurée *a priori* selon des lois identiques à celles qui régissent le cosmos. Grâce aux rites, l'homme conforme sa conduite individuelle avec le sens naturel des choses. Il est en harmonie formelle avec le dynamisme inné de l'univers. Les rites étant les formes prises par tous les mouvements cosmiques, ils constituent donc les formes modèles du comportement social : ces dernières doivent se calquer sur un cérémonial type, mis au point pour la plupart des rapports humains : naissance, rites de passage, mariage, anniversaires importants, funérailles, etc. Claude Larre propose une définition du rite après avoir montré dans quelle mesure il constitue pour les Chinois une école de civilisation :

Li, le Rite, c'est le rite religieux, la cérémonie civile, la bienséance, ce qu'il y a de "cérémonieux" entre deux individus qui se traitent en connaissant bien la place de chacun dans la société, c'est aussi l'air d'urbanité, de courtoisie; de politesse que chacun prend pour recevoir et traiter quelqu'un. . . . Ce sont les égards, le respect, certains services d'aide, d'assistance, des marques appuyées de considération que l'on donne. Mais d'une manière éthique, avoisinant la morale, ce sont les observances, les obligations, les devoirs, les interdits, les tabous. Plus largement, plus socialement, c'est l'ordre social, la loi des relations sociales, les usages, les coutumes. Enfin, d'une manière plus légaliste et plus ritualiste, les Rites, c'est l'aspect normatif de tout ce qui vient d'être dit (Larre 161).

Cependant, cette pratique ritualiste n'est pas un pur formalisme : elle exige la vertu de sincérité (*cheng*). Son objectif est la création d'une harmonie sociale, appelée *he* en chinois. Parlant de cet aspect, Léon Vandermeersch déclare : "En milieu sinisé, la cérémonie rituelle des funérailles exprime avec une force inégalée l'étendue, la solidité de toutes les relations sociales dont le défunt était le point d'articulation, et renoue ces relations, en les déplaçant de l'écart correspondant, avec les proches du disparu" (Vandermeersch 181). Les règles sociales se modèlent sur le comportement familial, en parfaite logique avec l'importance donnée à la piété filiale.

La persistance de la célébration du *zuohaoshi* met en lumière l'intérêt que les Chinois de la diaspora continuent à attacher au culte des

Ancêtres, culte qui se renouvelle tout au long de l'année par la célébration d'autres fêtes, telles que celles du *Qingmingjie*, du Jour de l'An ou du 15 de la VIIème lune, ou encore par la vénération domestique et quotidienne de tablettes figurées souvent sous forme de photos, soit enfin dans des manifestations individuelles et collectives. Elle montre que la pratique ritualiste qui caractérise le monde sinisé continue à s'exercer bien au-delà de la sphère purement extrême-orientale et à constituer une des lignes de force du comportement des descendants des Chinois, en particulier dans les circonstances graves où la célébration prend un caractère solennel à dimension sociale. La politique assimilatrice n'a pas réussi à gommer ces particularités à La Réunion. Le système colonial britannique à l'île Maurice n'a pas écrasé les valeurs religieuses et culturelles, la règle du "*divide and rule*" continuant à être appliquée ici comme ailleurs. Il reste aussi à signaler qu'on ne peut faire abstraction de la bipolarité de cette communauté chinoise, entre religion traditionnelle chinoise et christianisme, dans la mesure où les deux expressions religieuses ont été vécues (et le sont encore parfois) de façon concomitante. Il serait utile et intéressant de voir comment le dynamisme religieux interne des Chinois de cette région du monde englobe ou exclut les croyances issues de ces deux pôles spirituels, dans une dialectique propre à la rencontre de cultures et de croyances aussi radicalement différentes.

Edith Wong-Hee-Kam ⁶.



⁶ Université de La Réunion. F.L.S.H., 15 avenue René Cassin, 97715 SAINT DENIS Messag Cedex 9 (France).

BIBLIOGRAPHIE

- Ching-hwang, Yen.** “Early Hakka Dialect Organizations in Singapore and Malaya, 1801-1900”, *The Proceedings of International Conference, Xianggang Yatai yanjiusuo haiwai huaren yanjiushe* (Hong Kong: University of Hong Kong, 1994).
- De Groot, J. J. M.** *The Religious System of China (1892-1910*, vol. 1 (Taipei : Ch’eng-wen Publishing Co, 1967).
- Doré, H.** *Recherches sur les superstitions en Chine* (Shanghai : Imp. de la Mission Catholique, 1911-1918)
- Larre, C.** *Les Chinois* (Paris : Lidis, 1981).
- Ly-Tio-Fane, H.** *La Diaspora Chinoise dans l’océan Indien Occidental* (Aix-en-Provence : Presses de G. I. S. Méditerranée, 1981).
- Ng Foong Kwong, J.** “Les Hakkas de l’île Maurice”. Mémoire de maîtrise d’Histoire de l’Université de la Réunion, n. p., 1989.
- Vandermeersch, L.** *Le Nouveau Monde sinisé* (Paris : PUF, 1986).
- Watson, James L.** “The Structure of Chinese Funerary Rites : Elementary Forms, Ritual Sequence, and the Primacy of Performance”. *Death Ritual in Late and Modern China*, J. Watson and Evelyn S. Rawski, ed. (Berkeley: University of California Press, 1988).
- Wong-Hee-Kam, E.** “La diaspora chinoise aux Mascareignes : Le cas de La Réunion”. Thèse de Doctorat Nouveau Régime, EHESS, Paris, 1994.

